*Une vie chrétienne amplifiée par le sacrement de confirmation*

**7. Célébration du sacrement**

**7c- Mettre en valeur les signes de la confirmation**

**Imposition des mains et onction de Saint Chrême**

**> L’imposition des mains :**

Elle signifie la transmission du don de Dieu,

Sa présence, Sa confiance à l’égard du confirmand.

« Par l’imposition des mains faite par l’évêque et les prêtres concélébrants sur ceux qui vont être confirmés, s’exprime le geste biblique par lequel on appelle le don de l’esprit, tels que le peuple chrétien peut le comprendre depuis la venue du christ. »

Pendant l’imposition des mains, l’évêque dit seul : "Dieu très bon, père de Jésus le Christ, notre Seigneur, regarde ces baptisés sur qui nous imposons les mains : par le baptême, tu les as libérés du péché, tu les a fait renaître de l’eau et de l’Esprit. Comme tu l’as promis, répands maintenant sur eux ton Esprit Saint. Donne-leur en plénitude l’Esprit qui reposait sur ton fils Jésus : esprit de sagesse et d’intelligence, esprit de conseil et de force, esprit de connaissance et d’affection filiale ; remplis-les de l’esprit d’adoration. Par Jésus Christ, notre sauveur, qui est vivant pour les siècles des siècles".

Ce geste de l’imposition des mains se retrouve de nombreuses fois dans la Bible. Dans le Nouveau Testament le lien est souvent fait entre l’imposition des mains et le don de l’esprit saint.

Relisons les Actes des apôtres : Pierre et Jean imposent les mains sur des samaritains déjà baptisés et ils reçoivent l’Esprit Saint : « Les Apôtres, restés à Jérusalem apprirent que les gens de Samarie avaient accueilli la Parole de Dieu. Alors ils leur envoyèrent Pierre et Jean. A leur arrivée, ceux-ci prièrent pour les Samaritains afin qu’ils reçoivent l’Esprit Saint ; en effet, l’Esprit n’était pas encore sur chacun d’entre eux : ils étaient seulement baptisés au nom du Seigneur Jésus. Alors Pierre et Jean leur imposèrent les mains et ils recevaient le Saint Esprit.

Jésus impose les mains pour guérir les malades :

L’imposition des mains comme transfert de la vie de Dieu.

Luc 4 : 40 : « Après le coucher du soleil, tous ceux qui avaient des malades atteints de diverses maladies les lui amenèrent. Il [Jésus] **imposa les mains** à chacun d’eux et les guérit. »

Luc 13 :11, 13. « Et voici, il y avait là une femme possédée d’un esprit qui la rendait infirme depuis dix-huit ans ; elle était courbée, et ne pouvait pas du tout se redresser ... Et il [Jésus] lui **imposa les mains**. A l’instant elle se redressa, et glorifia Dieu.

Marc 5 : 22-23 Alors vint un des chefs de la synagogue, nommé Jaïrus, qui, l’ayant aperçu [Jésus], se jeta à ses pieds, et lui adressa cette instante prière : Ma petite fille est à l’extrémité ; viens, **impose-lui les mains**, afin qu’elle soit sauvée et qu’elle vive.

**L’imposition des mains est un geste d’appartenance**, c’est également un geste de transmission. Les apôtres ont imposé les mains pour transmettre l’Esprit (AC 8,17 ; 19,6). Les chrétiens croient que l’Esprit-Saint donne le courage d’aller vers ceux qui ne connaissent pas Dieu, donne la force de parler de Dieu, aide à vivre comme Jésus le demande et aide à être témoin de l’amour de Dieu : "*Esprit vient au secours de nos faiblesses*" dit Saint Paul dans sa lettre aux Romains   
(Rm 8, 26-27).

**> L’onction de Saint Chrême :**

Elle apporte au confirmé le don de l’Esprit Saint et l’invite à répandre « la bonne odeur de l’Evangile».

La chrismation, ou onction du saint chrême, accompagnée d’une parole, est le geste central de la confirmation.

« Marqué d’huile parfumée par la main de l’évêque, le baptisé en reçoit un caractère indélébile, le sceau du Seigneur, en même temps que le don de l’Esprit qui le configure plus parfaitement au Christ et qui lui donne la grâce de répandre parmi les hommes la bonne odeur du Christ »

De même que l’huile imprègne le front du confirmé, il est imprégné de la force de l’Esprit Saint pour demeurer un membre du Christ tout au long de sa vie.

De la même manière que le parfum l’embaume il est consacré pour donner à respirer, par sa vie, ses actes : « la bonne odeur du christ » c’est à dire la bonne odeur de l’Evangile.

Lc.4,18 : L’Esprit du Seigneur est sur moi, parce qu’il m’a **consacré par l’onction**, pour porter la bonne nouvelle aux pauvres. Il m’a envoyé annoncer aux captifs la délivrance et aux aveugles le retour à la vue, renvoyer en liberté les opprimés, proclamer une année de grâce du Seigneur.

L’onction, dans la symbolique biblique et antique, est riche de nombreuses significations : l’huile est signe d’abondance (cf. Dt 11, 14 etc.) et de joie (cf. Ps 23, 5 ; 104, 15), elle purifie (onction avant et après le bain) et elle rend souple (l’onction des athlètes et des lutteurs) ; elle est signe de guérison, puisqu’elle adoucit les contusions et les plaies (cf. Is 1, 6 ; Lc 10,34) et elle rend rayonnant de beauté, de santé et de force.